







# Contexte et démarches émergentes dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013

Intervention du séminaire technique « zones humides et têtes de bassin » 10 et 11 juin à Nedde dans le Limousin

- Benoit Jéhannet, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Laurent Vienne, Agence de l'eau Loire-Bretagne

#### Documents de référence du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013)

- > Troisième phase du Plan Loire (lancé en 1994)
- ➤ Gestion durable du bassin de la Loire depuis les sources jusqu'à l'estuaire (ensemble des affluents)



#### **Document Stratégique (2006)**

#### 4 enjeux principaux

- vivre durablement avec les crues dans vallées inondables
- préserver la ressource en eau, les espaces naturels et espèces
- mettre en valeur le patrimoine pour un développement durable
- développer et partager une connaissance fond. et opérationnelle

#### **Deux orientations nouvelles :**

- amplifier les actions de réduction de vulnérabilité, notamment économique
- volet recherche et valorisation des connaissances

#### Documents de référence du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013)



#### Contrat de Projet Interrégional Loire (juillet 07)

Contrat entre Etat, AELB, EPL et 9 régions avec engagement de 261 M€

Mise en œuvre au travers de 6 grands projets (animation par les plates-formes)

Spécificités pour chaque région contractante

Définition des modalités de gouvernance, gestion, suivi et évaluation



#### **Programme Opérationnel** (sept 2007)

Mobilisation de 33,8 M€ de crédits européens

#### 3 axes:

- renforcer la compétitivité ligérienne en réduisant vulnérabilité aux inondations
- stimuler la recherche et partager les connaissances
- démarches d'excellence en conciliant économie et préservation environnement

Mise en œuvre par le biais du DOMO (doct de mise en œuvre) présenté à la conférence des acteurs du 13 dec 07

#### Conférence des acteurs

Conférence des acteurs du CPIER Loire Avis scientifiques Comité de suivi du PO Loire FEDER Préfet coordonnateur de bassin. Président EP Loire. Directeur général de l'Agence de l'eau, Président de la région Conseil scientifique d'accueil, Présidents de régions et des départements, agglomérations, associations partenaires, universités. chambres régionales consulaires du bassin, DIACT, MEDAD, Commission européenne (DG Régio). **Plates-formes** Animation, expertise et appui technique Comité de gestion Prévention des inondations Pilote: Etablissement Public Loire Comité de gestion du CPIER Loire Ouvrages domaniaux de l'Etat Comité de programmation du PO Loire FEDER et Sécurité Pilote : Etat Eau - Espaces - Espèces Préfets de région, Présidents de région, EP Loire, Agence de l'eau, TPG, Pilotes des plateformes. Pilote : Agence de l'eau Loire-Bretagne en lien Services techniques de bassin Fédération Conservatoires d'espaces naturels **Patrimoine** Pilote: Région Centre Comité régional Recherche-Données-Inform. du CPIER Loire et du PO Loire FEDER Pilote: Etablissement Public Loire Préfet, Présidents de région et des départements, délégation Estuaire régionale de l'Agence de l'eau, TPG, associations... Pilote: GIP Estuaire Avec l'appui des pilotes de plates-formes et services instructeurs

GRANDEUR NATURE

**NIVEAU BASSIN** 

NIVEAU RÉGIONAL









# Objectifs de la plate-forme 3E

- ✓ préserver et restaurer la fonctionnalité des zones humides et la continuité écologique des corridors fluviaux et des têtes de bassin
- ✓ préserver la biodiversité et les sites à forts enjeux patrimoniaux
- ✓ préserver les espèces de poissons grands migrateurs et améliorer leur migration... continuité écologique
- √accompagner et faciliter les échanges d'expériences
- √faire **émerger des projets** (bases des actions positives 2006), avec l'adhésion des usagers, gestionnaires et décideurs









# Critères d'éligibilité

- ➤ répondre aux objectifs de la plateforme, dans au moins une des 3 thématiques ciblées, têtes de bassin, vallées fluviales et poissons grands migrateurs
- >être porté par un maître d'ouvrage reconnu ...
- **>être accepté et partagé localement**, dans ses objectifs spécifiques
- **>être lisible et évaluable** par la définition d'objectifs opérationnels précis
- ➤ démontrer sa faisabilité en affichant les facteurs de réussite et la pérennité de ses effets
- >couvrir plusieurs années (au moins 3)









# Critères d'éligibilité (suite)

- ➤ conforter les acquis et actions antérieurs, et les valoriser, en appliquant notamment des protocoles partagés par les acteurs du bassin
- ▶ présenter une démarche innovante, exemplaire et reproductible pour accélérer et amplifier les politiques publiques "eau et environnement"

# ✓ Critères de globalité et de développement durable

- >cohérence avec les autres plateformes
- >critères les plus appropriés de développement durable dans les champs environnemental, social, participatif économique et culturel

# Principales mesures retenues sur la plate-forme 3E

- Mesure 31 : Préservation de la fonctionnalité hydrologique et qualité écologique des têtes de bassin
- ➤ <u>Mesure 32</u>: Préservation et restauration de la diversité biologique (notamment Natura 2000)
- Mesure 33 : Préservation et restauration de l'espace de mobilité
- Mesure 34 : Restauration et gestion durable des grandes vallées alluviales
- ➤ <u>Mesure 35</u>: Echanges d'expériences et actions pilotes sur les plantes invasives
- ➤ <u>Mesure 36</u>: Préservation et restauration des poissons grands migrateurs
- ➤ <u>Mesure 37</u>: Animation plate-forme, sensibilisation et communication









# Etat d'avancement de la programmation

# Ensemble du Plan Loire (estimation à fin mai 2009)

- ➤ environ 63 M€ engagés sur 296 M€ contractualisés
- > taux d'avancement = env 21 %

# Plate-forme « eau, espaces, espèces » (estimation à fin mai 2009)

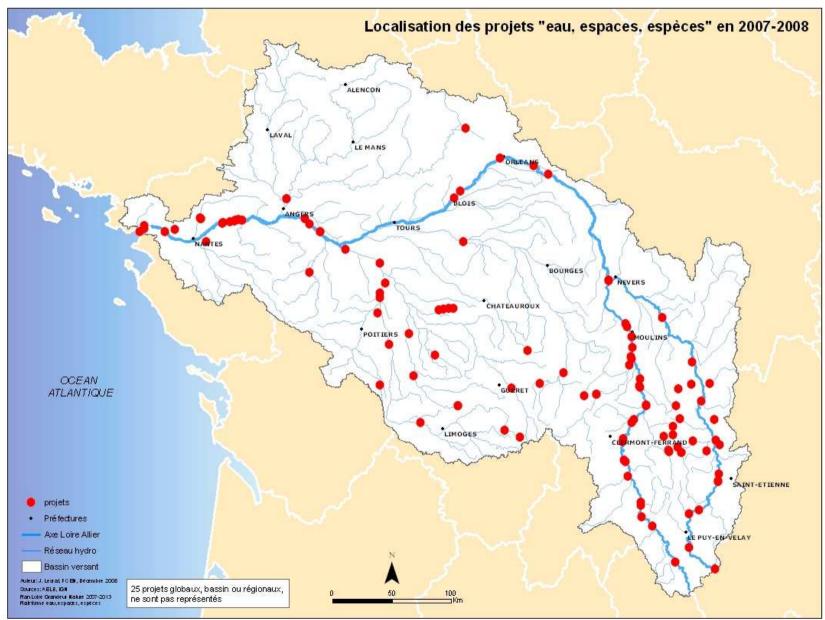
- ➤ environ 19 M€ engagés (y compris cofinct et autofinct)
- > taux d'avancement = env 28 % (19 % signataires CPIER)
- > 203 projets validés











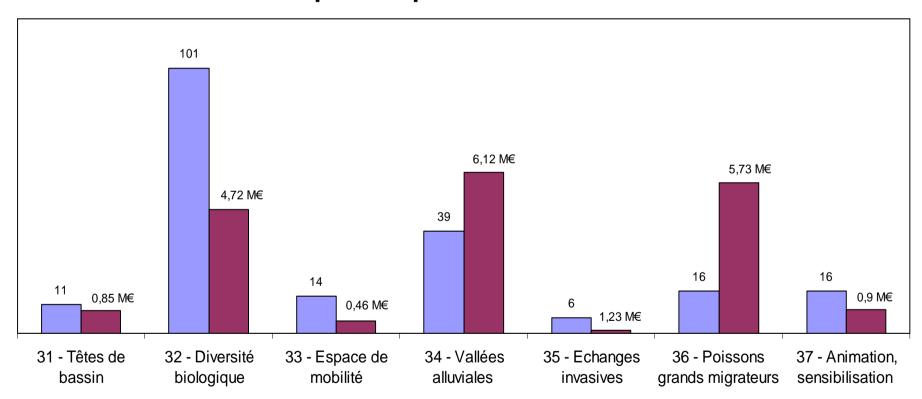








# Répartion par mesures du CPIER (2007 à mai 2009)



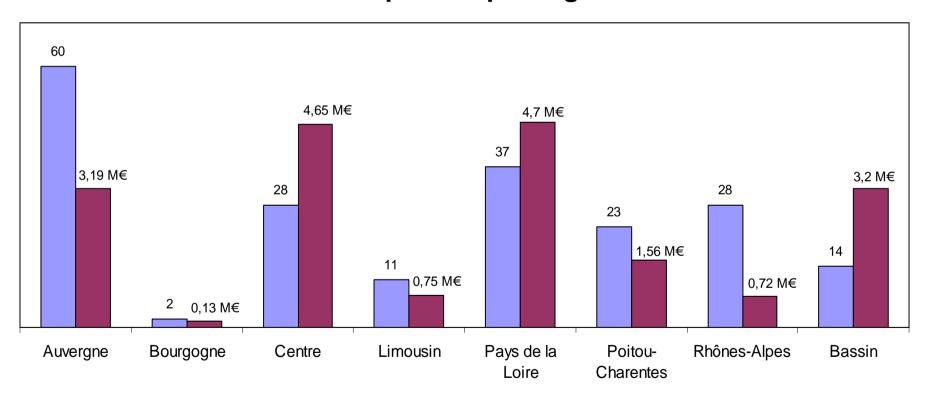








# Répartion par régions (2007 à mai 2009)











# Préservation et gestion de l'espace de mobilité sur l'Allier, en région Auvergne











# Zones humides des vallées alluviales











# Préservation et gestion des sites Natura 2000

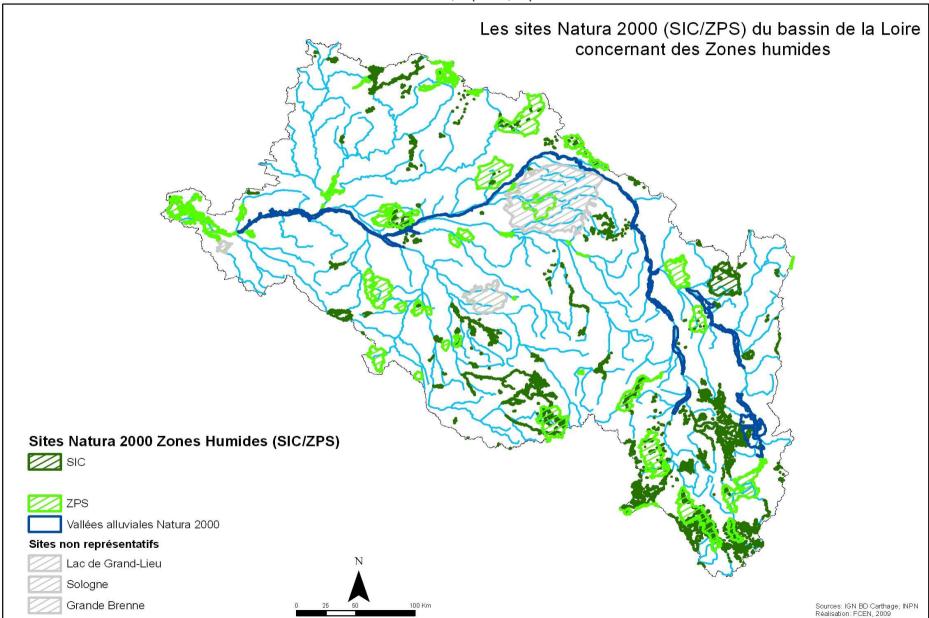




















# Sauvegarde des poissons grands migrateurs et restauration de leurs habitats

- ✓ Passes à poissons VNF de St-Léger-Les-Vignes (Decize) et des Lorrains-Guétins (18, 58)
- ✓ Aménagement des seuils de Bonneuil Matours sur la Vienne (86)
- ✓ Conservatoire national du saumon sauvage : salmoniculture de Chanteuges (43)
- ✓ Tableau de bord anguille (Logrami) -
- ✓ Déconstruction du barrage de Blois (CG 41)













# Echanges d'expériences, diffusion des connaissances, animation, sensibilisation

✓ Réseaux d'acteurs sur les plantes envahissantes

✓ Animation et coordina thématiques de la plate



	N	om Observate	ar:	Date :	and and
	-	ESPECE ENV	AIDSSANTE		
Nom de l'espèce	e			1	
Etes-yous: O si		iúr n	peu sûr	de votre identifica	itios
	0.0	SSEUSZEUSE	RALES DU SITE		
Nom du Bassin 7 Nom du site (lleu	Versant, Cours d'eau ou dir): Carte IGN au 1/25000°	Zone de marais	Dépe s :		
	ire prospecté) :				
Longistin (instan					
Cours d'eau		Annual Mallin	n eau temporaire ou	normanent :	
□ Fleuve					23
☐ Rivière		Plan d'eau connecté à la rivière Plan d'eau isolé de facon permanente		☐ Réseau	
Ruisseau	☐ Espace en eau temporaire			☐ Fossé	
□ Lit de cours d'eau		Prairie humide		☐ Canal	
☐ Lit de cours d'eau ☐ Berse de cours d'eau			ANALYSIS STATES		
a reside or com	y or card				
Autres : (pri	icher)				
Autres : (por Présence : □ C Surface occupée	Dui D Non		Excoloxisa (to		
Présence : □ C Surface occupée surface réclle en ou estimation : Ou nombre d'ho	Dui D Non	Om <sup>2</sup> □101-1	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m² □ > 1	ha
Présence : □ C Surface occupée surface réclle en ou estimation : Ou nombre d'ho	DUSCIDUI Non e sur le site : m²: □<10 m² □10-100 cribiers : (v ii y a peu de piode)	n termes de sur	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	
Présence :   Surface occupér surface réclle en ou estimation :  Ou nombre d'he Recouvrement d	Discorrection of the control of the	Om <sup>2</sup> □101-1	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m² □ > 1	ha Type 4
Présence : □ C Surface occupé surface réclie en ou estimation : Ou nombre d'he Recouvrement d Cours d'eau	Discered to the control of the contr	n termes de sur	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	
Présence :   Surface occupér surface réclle en ou estimation :  Ou nombre d'he Recouvrement d	Discor.  Dui Non e sur le site:  m²  n²  n² 10 m²  10-100  rbiers: (v Wy u pen de prode)  u site en pourcentage (e  Berge rive Droite  Berge rive Gauche	n termes de sur	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	
Présence : □ C Surface occupé surface réclie en ou estimation : Ou nombre d'he Recouvrement d  Cours d'eau Ou	Discered to the control of the contr	n termes de sur	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	
Présence : ☐ C Surface occupés surface réclie en ou estimation : Ou nombre d'he Recouvrement d Cours d'eau Ou Fossé Plan d'eau	Discor.  Dui Non e sur le site:  m²  n²  n² 10 m²  10-100  rbiers: (v Wy u pen de prode)  u site en pourcentage (e  Berge rive Droite  Berge rive Gauche	n termes de sur	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	
Présence : ☐ C Surface occupés surface réclie en ou estimation : Ou nombre d'he Recouvrement d Cours d'eau Ou Fossé Plan d'eau	Discording Discording to the Control of the Control	RETION DEL	000 m <sup>3</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	
Présence : ☐ C Surface occupés surface réclie en ou estimation : Ou nombre d'he Recouvrement d Cours d'eau Ou Fossé Plan d'eau	Discording Discording to the Control of the Control	RETION DEL	000 m <sup>2</sup> 1001-10	000 m <sup>2</sup> □ > 1	

















# Prise en compte des zones humides et têtes de bassin

#### Réflexion stratégique du PLGN 2007-2013:

- > ciblage des <u>enjeux</u> pour le CPIER (carences PLGN 2):
  - ✓ les têtes de bassin, territoires des PNR, riches et bon état
  - ✓surtout Massif Central, vastes territoires et partenariat d'autres hauts bassins,
- continuité sur les zones humides d'intérêt patrimonial
- > nécessité de croisement avec les <u>enjeux eau et fonctionnalité</u>, et prise en compte <u>d'autres espaces et thématiques</u>

#### Nature des projets :

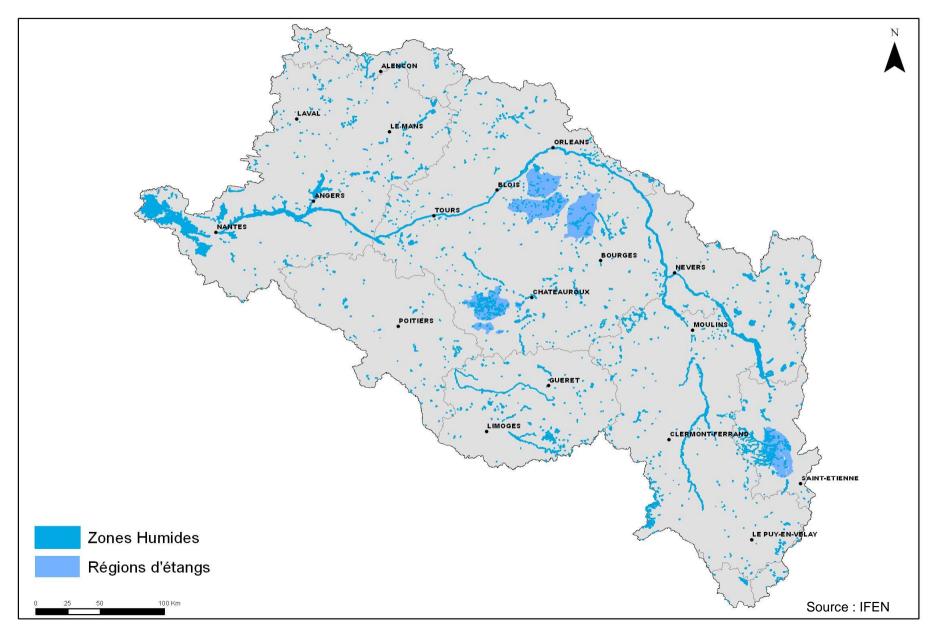
- > priorité aux <u>démarches territoriales</u>, partenariat agence régions
- > possibilités de projets plus ciblés : Natura 2000, acquisition ZH, projets pilotes de restauration









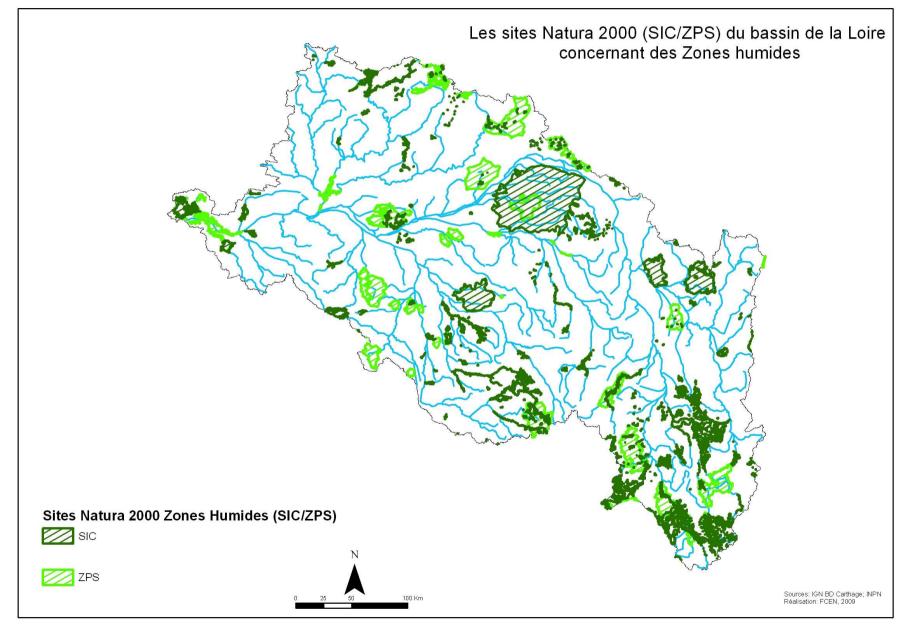












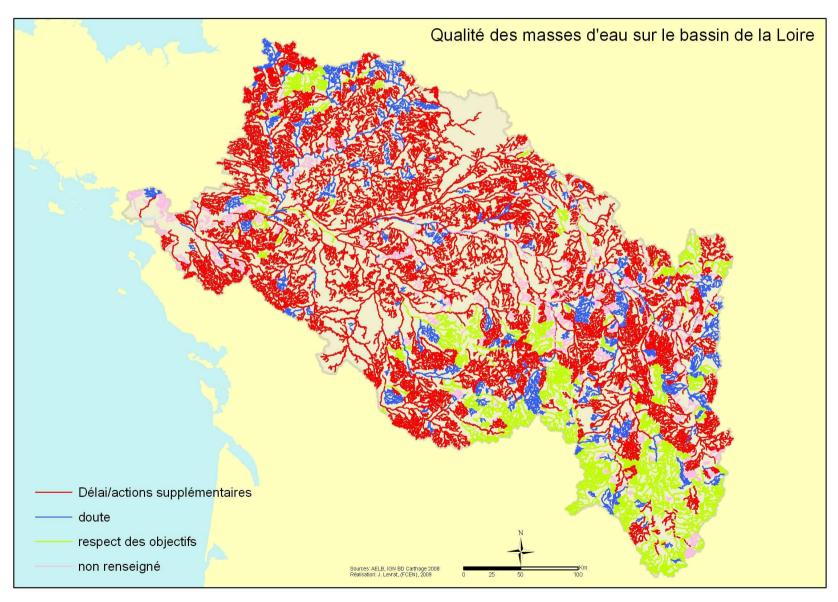








# Carte des masses d'eau du bassin versant de la Loire

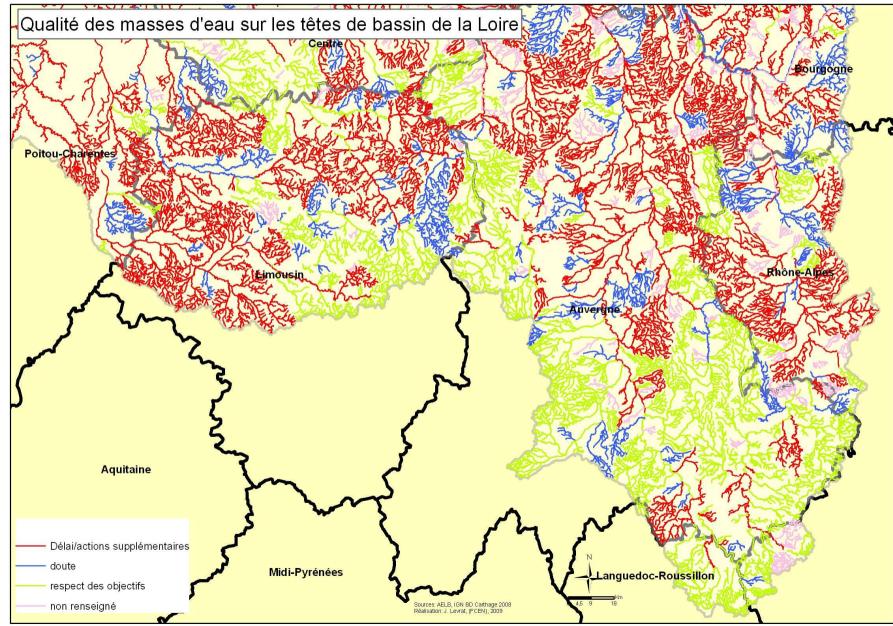










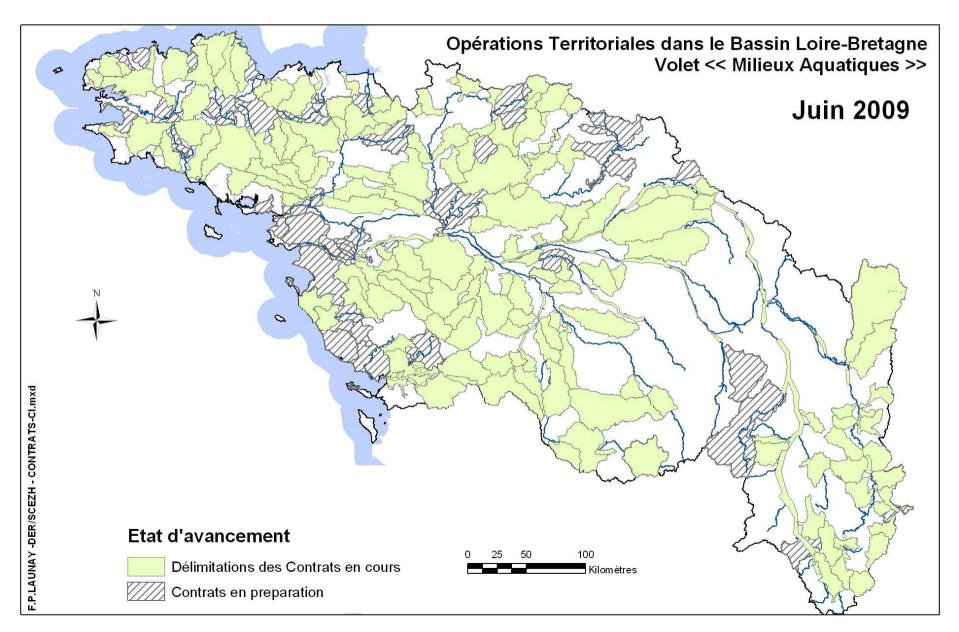










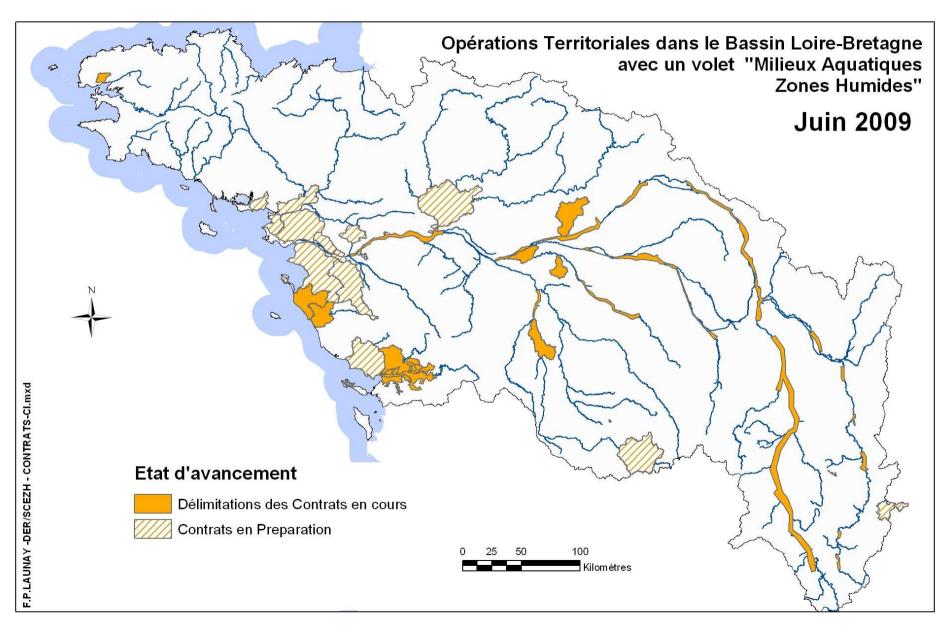












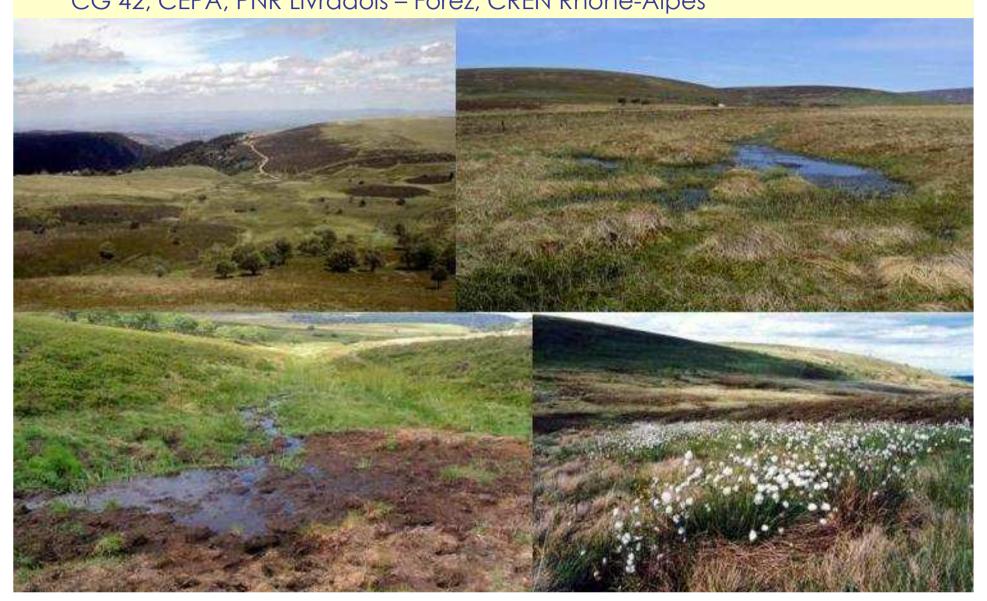








#### ✓ CRE ZH des hautes Chaumes du Forez, CG 42, CEPA, PNR Livradois – Forez, CREN Rhône-Alpes





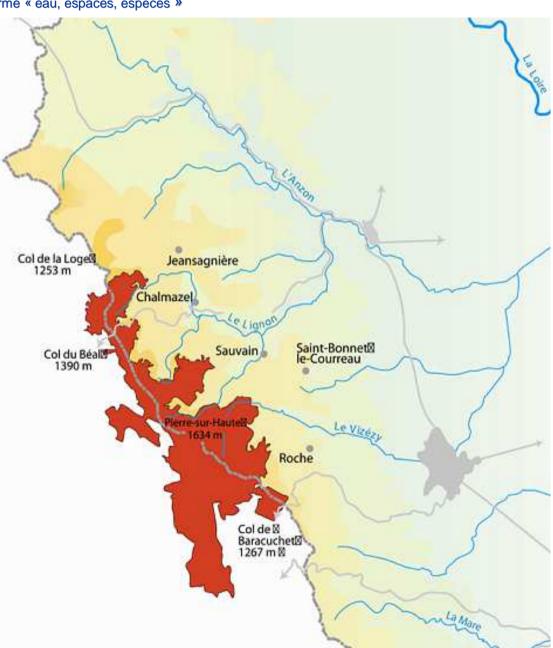






- Massif orienté nord-ouest / sud-est
- -20 km de long /1 à 7 km de large
- Près de 10 000 ha de landes, prairies et tourbières
- Site Natura 2000 « Monts du Forez »
- Sommet à Pierre-sur-Haute (1634 m)
- ... un massif à la frontière des régions Auvergne et Rhône-Alpes & des départements de la Loire et du Puyde-Dôme,

À la limite Est du Parc naturel régional Livradois-Forez



#### Les sites concernés



#### LES 3 TOURBIERES « TRANSFRONTALIERES » :

- -Tourbière de la Croix de Barras (21,5 ha)
- -Tourbière de l'Oule (19 ha)
- -Tourbière de la Richarde (15ha)



#### **LE CONSTAT:**

- Connaissance et gestion hétérogènes de part et d'autres des limites administratives avec des enjeux forts de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau en têtes de bassins
- Nombreux acteurs sur le terrain sans coordination ni mutualisation



#### L'OBJECTIF:

Aboutir à une gestion cohérente de la ressource en eau et des milieux indépendamment des limites administratives par une coordination des moyens et une mutualisation des compétences

#### Détail des objectifs

#### 1 Objectif général : Préservation du patrimoine naturel et hydrographique

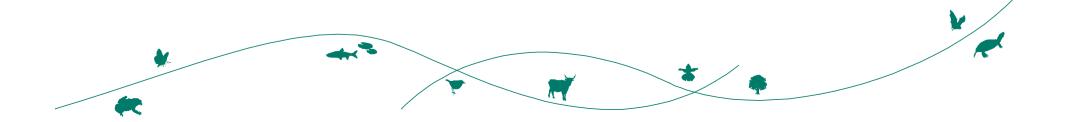
- Les principaux problèmes de dégradation des milieux tourbeux sont liés au **piétinement** trop important du bétail, notamment autour des **points d'abreuvement** avec ponctuellement **dégradation de milieux**, **d'espèces et de la ressource en eau**. De plus, la pratique de **fauche** en périphérie immédiate de tourbière en **tête de bassin versant** n'est pas favorable à la préservation de la **ressource en eau** et des milieux tourbeux en particulier par l'apport de **fertilisants**.
- Les tourbières de la Croix de Barras et de l'Oule présentent plusieurs zones dégradées, la tourbière de la Richarde n'est pas concernée.

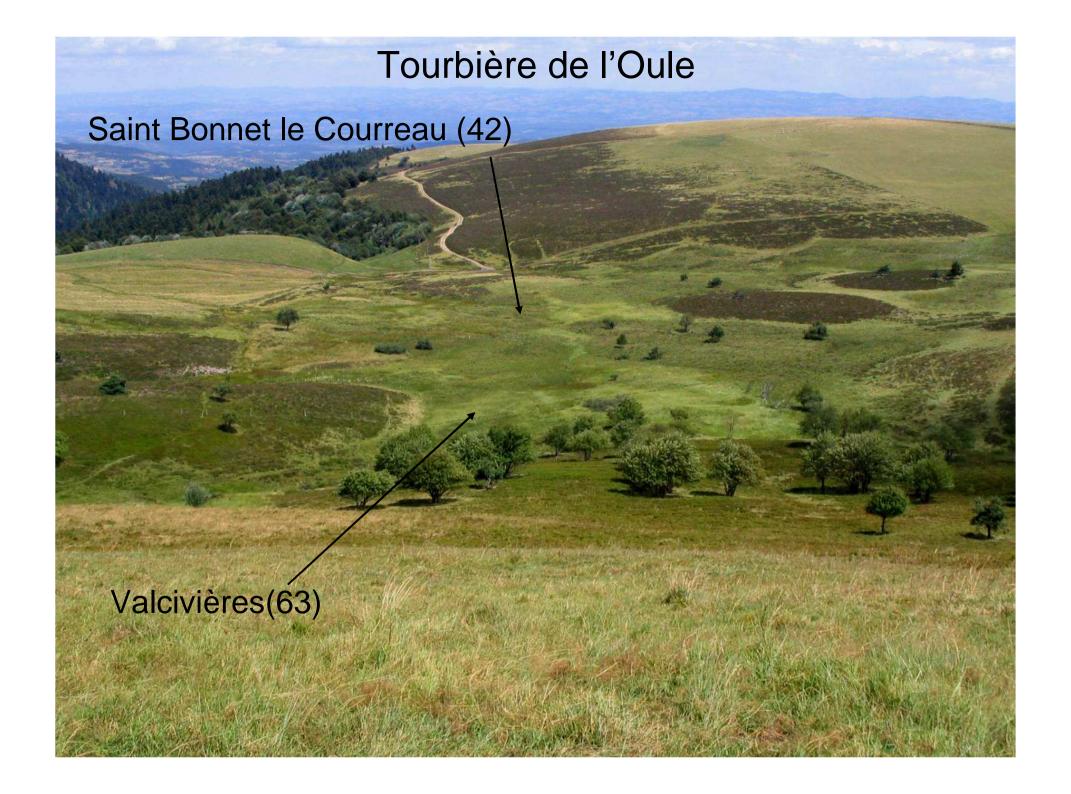
#### 2 Objectif prioritaire : Restauration des secteurs dégradés

• La restauration de ces zones passe par une modification des pratiques pastorales actuelles : retard de pâturage, mais également par des travaux de mises en défens pour préserver les secteurs les plus sensibles, aménagement de points d'abreuvement hors des zones tourbeuses...

#### 3 Objectif secondaire : Entretien des secteurs en bon état

• Les **pratiques pastorales favorables** (dates de mise en pâture, surface des parcs de pâturage, localisation des points d'abreuvement, taille des troupeaux... ) sont à **promouvoir** auprès des agriculteurs concernés







#### **Actions prévues**

#### Maîtrise foncière

Acquisition des parcelles incluses dans le périmètre

Objectif: 80 ha

#### Contractualisations

Contractualisation avec les propriétaires et les exploitants autorisant l'intervention sur leurs terrains pour une durée minimale de 5 ans. (10 contrats)

#### • Travaux de restauration et de génie écologique

- Mise en place de parcs agricoles pour le maintien de zones tourbeuses fonctionnelles (quantité et qualité de l'eau des ruisseaux) et maintien de la biodiversité. 2820 ml de clôtures 33,45 ha ; 200 ml de chemin à revégétaliser
- Maintien de la qualité d'eau des ruisseaux.
   3360 ml de clôtures 3,85 ha
   7 abreuvoirs
- Enlèvement de clôtures inutiles pour le maintien des zones tourbeuses fonctionnelles et de la biodiversité (750 ml)
- Maintien du Lycopode inondé sur la tourbière de la Richarde sur des zones de source : mise en défens (310 ml 0,55 ha)

#### **Actions prévues**

#### • Suivis et évaluation de l'état des zones humides

- Maintien d'espèces indicatrices

3 tourbières : Nacré de la Canneberge et autres papillons des zones humides, soit 55 ha

la Richarde : Damier de la Succise et autres papillons des zones humides

- Maintien des habitats naturels d'intérêt patrimonial (3 tourbières, 55 ha)
- Maintien d'espèces d'intérêt patrimonial
  - T. de Barras : Scheuchzérie des marais (3 à 4 ha)
  - T. de l'Oule : Laîche des bourbiers suivi sur 2,2 ha
  - T. de la Richarde : Lycopode inondé et autres espèces végétales d'intérêt patrimonial
- Maintien des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial : Bilan de l'évolution des pratiques agricoles

#### • Valorisation – sensibilisation du public

Sorties de terrain (4) et conférences (4) sur les 3 sites : 3 x 3 = 9 jours

#### • Communication globale

Publication d'une plaquette ou d'un CD-Rom

#### • Coordination globale du projet

- bilans annuels des travaux, des suivis scientifiques
- réunion du comité de pilotage, suivi administratif et financier
- Bilan et évaluation finale

#### III - Montants du contrat

Etude préalable aux travaux (antérieures au contrat)

Maîtrise foncière et d'usage: 186 000 €

Travaux de gestion et de restauration: 136 500 €

Suivis scientifiques: 38 000 €

Valorisation – Sensibilisation: 4 500 €

Coordination: 20 000 €

Communication: 19 500 €

Bilan évaluation finale: 10 500 €

Montant total: 415 000 €

#### Répartition des maîtrises d'ouvrages et Financement

	Département 63	Département 42
Maîtrise foncière	CG 63	CG 42
Etude préalable	CEPA	CREN Rhône- Alpes
Travaux restauration\gestion	CEPA	CG 42
Suivis scientifiques	CEPA	CREN Rhône-Alpes
Coordination\évaluation	PNRLF	
Communication	PN	IRLF

**Financement**: CRE ZH de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, avec cosignataires Régions Auvergne, Région Rhône-Alpes, CG 42, CG 63









# Projet de Contrat territorial de tête de bassin de la Loire en Ardèche





Tourbière de la Verrerie



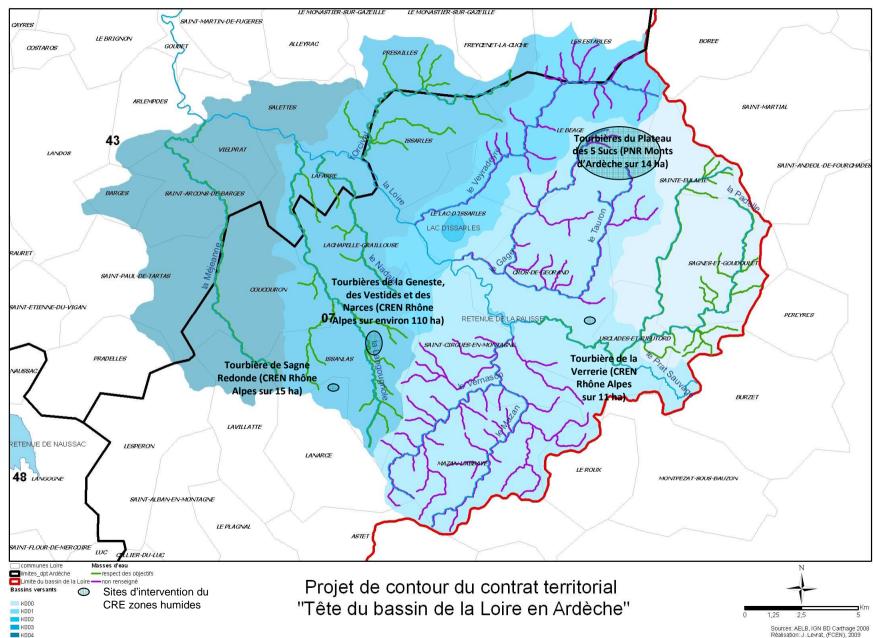
Tourbière de Sagne-Redonde



















#### Phasage et objectifs du Contrat Territorial

Lancement du Contrat Territorial des « têtes du bassin de la Loire en Ardèche » par le CREN Rhône Alpes et le PNR des Monts d'Ardèche :

- ✓ 1er volet Zones Humides pour le CREN Rhône-Alpes sur les 3 tourbières (actions de restauration, entretien, suivis scientifiques, animations foncières, plans de gestion, comités de sites, diffusion des résultats et gestion globale);
- ✓ extension CT 4 bassins versants superficie totale de 41 470 ha dont 77% en Ardèche et 23% en Haute-Loire.

Objectifs : « Atteinte du bon état des masses d'eau »

- état des lieux portant sur l'ensemble des activités et des usages,
- définition des objectifs de restauration et d'entretien,
- propositions d'aménagements et programme d'actions cohérent avec le programme de mesures accompagnant le SDAGE,
- indicateurs de suivi et évaluation,
- articulation précise avec l'état des lieux de la DCE (précision des enjeux)









#### Contexte

Masses d'eau : 8 concernées (état bon à très bon), facteur déclassant : hydrologie

AEP : plus de 50 captages concernés (origine : sources, forages et complexe Montpezat)

Assainissement : en majorité collectif malgré un habitat diffus, déficients et insuffisants en nombre

Hydrologie: étiages marqués renforcés par les aménagements présents et la suppression des zones humides par drainage agricole notamment + problème d'enrésinement (érosion, ensablement, colmatage des fonds des rivières)

Milieux et espèces remarquables : riche mais peu connus, qualité altérée et disparition de certains milieux (étude FRAPNA : diminution du nombre de ZH de 65% entre 1964 et 1986 sur secteur précis)









# Merci de votre attention